BELGIQUE - BELGIE
P.P. - P.B.
B-06

Ma ville... Notre planète

Trimestriel, août 2007

De la prévention des déchets au développement durable

Eco-action

La Promenade Verte : autour de Bruxelles, à pied ou à vélo

Ce dimanche 2 septembre 2007, venez découvrir le premier tronçon balisé de la Promenade Verte, lors d'une après-midi festive et familiale. Des balades guidées à pied ou à vélo, des spectacles de rue, des initiations et des démonstrations sportives sont au programme de cet événement accessible à tous, qui se clôturera par un goûter géant

Pas toujours évident d'assurer la transition entre la fin des vacances et le début de l'année scolaire… Pas cette année, grâce à la fête de la Promenade Verte qui aura lieu la veille de la rentrée au parc Seny à Auderghem. C'est un des points d'accès à ce parcours surprenant qui nous fait découvrir Bruxelles comme jamais auparavant…

Espaces verts, paysages et biodiversité

La Promenade Verte est une magnifique balade de plus de 60km qui permet aux piétons et aux cyclistes de faire le tour de la Région bruxelloise et de traverser de nombreux parcs et espaces de nature préservée. Elle est divisée en 7 sections longues de 5 à 10km. Ces différents tronçons offrent une multitude de paysages : urbains, ruraux, industriels ; tout en ouvrant de nouveaux espaces auparavant inaccessibles au public. La Région vise aussi à assurer une gestion écologique des sites traversés par la Promenade Verte tout en veillant à leur biodiversité.

Le tracé de la Promenade Verte forme une boucle en empruntant au maximum les espaces verts. Bien sûr, nous sommes en ville et certains passages sont inévitablement plus urbains. Le tracé complet, qui devra permettre de relier les 19 communes de la Région, sera finalisé en 2009. Près de la moitié de la Promenade Verte est donc balisée (27 km sur 63 km) Le balisage des 36 kilomètres restants de la Promenade Verte est prévu pour 2008. Ce parcours s'intègre dans le Maillage Vert, un réseau de continuités vertes, réparties de façon équilibrée dans Bruxelles, qui relient au mieux les espaces verts entre eux en empruntant au maximum les éléments plantés existant dans la ville.

Découvrir la nature en ville

La Promenade Verte veut offrir aux Bruxellois, mais également aux Wallons, Flamands et aux touristes étrangers qui le désirent, de nouvelles possibilités de récréation et de découvertes de notre Région. Le but de la Promenade Verte est d'abord d'amener le public à la découverte de la nature urbaine, grâce aux cheminements verdurisés qui relient les différents espaces verts, mais aussi de contribuer aux qualités paysagères de la ville en préservant son patrimoine naturel et, en particulier, en favorisant la diversité de la faune et de la flore.

La Promenade Verte est également l'opportunité de favoriser la mobilité douce. Une attention particulière est aussi accordée aux personnes à mobilité réduite.

A terme, la Promenade Verte constituera un point de ralliement vers de nombreuses autres balades en région bruxelloise. Elle pourrait devenir un des atouts touristiques de Bruxelles, ville verte par excellence.

Au menu des festivités de ce 2 septembre :

- Départ à 14h depuis le parc Seny (à hauteur de la rue Charles Lemaire) des balades cyclistes guidées par Pro Velo, pour parcourir une partie du tronçon Sud. Parcours de 1h et de 2h. Des vélos (avec sièges enfants) et des vélos adaptés pour les personnes à mobilité réduite seront en prêt sur place (à réserver de préférence).
- Départ à 14h30 : départ des balades à pied animées par des guides nature qui permettront de découvrir le parc et ses environs.
- A 16h : rendez-vous pour un goûter géant (proposé à prix démocratique) dans le parc Seny.

Tout au long de l'après-midi, spectacle de rue mais aussi initiations et démonstrations sportives pour toute la famille.

Accès au parc Seny: métro ligne 1A – bus 41 – tram 94 : arrêt Herrmann-Debroux

Infos grand public, cartes, détails et réservations vélos : 02 775 75 75 – www.bruxellesenvironnement.be

Sommaire

Page 2
- Une école éco dynamique à Schaerbeek
- Le coin des profs
- 8 gestes pour ma planète

Page 3
- Portrait de famille
- Les petits déplacements : sans la voiture
- Pics de pollution

Page 4
- Fête de l'Environnement : chiffres et photos

Page 5
- Forêt de Soignes : nouvelles zones de protection
- Stratégie nationale pour la biodiversité

Page 6
- Boissons sucrées : un impact sur la santé et l'environnement
- La foire aux Savoir-Faire

Page 7
- Se chauffer au soleil
- Choisir le sac réutilisable

Page 8
- Agenda
- Le coin des enfants
- Bilan du Défi Énergie

Nouveau site Internet de Bruxelles Environnement

Afin de satisfaire encore mieux des utilisateurs toujours plus nombreux, Bruxelles Environnement-IBGE a revu son site de fond en comble. Il sera en ligne dans le courant du mois de septembre. Vous y trouverez une information répartie par public et donc mieux adaptée aux besoins de chaque utilisateur, ainsi que des tas de conseils pratiques afin de protéger l'environnement au quotidien chez vous et dans toutes vos activités. Des info-fiches complètent les conseils pratiques pour ceux qui veulent aller plus loin. Vous y trouverez, par exemple, le mode d'emploi pour installer un chauffe-eau solaire, ou des recettes de cuisine pour utiliser les restes et limiter le gaspillage alimentaire.
Le nouveau centre de documentation vous donne accès à plusieurs bases de données documentaires ainsi qu'à de nombreux documents : brochures et dépliants, rapports techniques, législation…

Cartographie des espaces verts

Le nouveau site vous donne accès à une carte interactive de tous les espaces verts, avec des fiches de présentation des sites les plus importants. Cette carte vous permet également de consulter le tracé de la Promenade Verte. Vous y découvrirez les différents tronçons, les points d'intérêt à proximité de la promenade, les zones de restauration… Et vous pouvez imprimer la carte et calculer la longueur de votre parcours.
www.bruxellesenvironnement.be

BRUXELLES ENVIRONNEMENT - IBGE -

Moins de déchets ! Minder afval !
L'Administration de l'Environnement et de l'Energie de la Région de Bruxelles-Capitale
Gulledelle 100 • 1200 Bruxelles • Info : 02 775 75 75 • info@ibgebim.be • www.ibgebim.be
Editeurs responsables : J.-P. Hannequart et E. Schamp • © IBGE - BIM • Imprimé avec encre végétale sur papier recyclé
Bureau de dépôt - Bruxelles X - P 202223

La rentrée de l'environnement

1er septembre. Retour à l'école. Les écoles – et les élèves – attachent de plus en plus d'importance à la protection de notre environnement. Bruxelles Environnement-IBGE a développé un programme et des outils pédagogiques pour soutenir les instituteurs. L'école primaire n°13 à Schaerbeek en fait bon usage. Nous l'avons visitée à la fin de l'année scolaire.

L'école primaire n°13 à Schaerbeek investit depuis environ 6 ans dans le développement durable. Gestion des déchets, économies d'énergie et mobilité douce ont mobilisé la Direction, les enseignants, les enfants et les parents. Christiane Limon, Directrice de l'Etablissement nous parle de son projet.

Christiane Limon, Directrice de l'Ecole n° 13 à Schaerbeek © Fade-in

Comment a démarré ce projet scolaire autour de l'environnement ?
Christiane Limon : « Lorsque j'ai repris la direction de l'école, j'ai souhaité rendre les locaux plus propres. Le premier geste consistait à ramasser les papiers, à montrer l'exemple. Nous avons organisé des réunions de concertation avec les enseignants, les femmes de ménages, le concierge, etc. Au début ce n'était pas évident, tout le monde n'était pas mobilisé de la même manière. Simultanément, nous avons axé des formations pour le corps professoral sur le développement durable. »

Avez-vous eu besoin d'aide pour aller plus loin dans vos actions ?
Christiane Limon : « Le Réseau IDée, mandaté par Bruxelles Environnement-IBGE pour informer et soutenir les écoles en matière d'éducation à l'environnement, nous a beaucoup aidé dans le déploiement du projet 'tri des déchets'. Leurs animateurs nous ont accompagné dans la gestion de ce projet : ils lui ont amené un aspect ludique, des aides en matériel et des animations diverses sur la réduction, le tri et le recyclage des déchets. Des animations ont eu lieu depuis la maternelle jusqu'à la sixième primaire. Une concertation a réuni l'ensemble du personnel de l'école. C'est ainsi que certains enseignants ont intégré cette donnée dans leur cours : la lecture axée sur des textes liés à la gestion des déchets, une pièce de théâtre originale dans laquelle les personnages étaient des poubelles, etc.

Votre projet a-t-il évolué en 6 ans ?
Christiane Limon : « Bien sûr. En 2005, nous nous sommes attaqués à la réduction des déchets. Nous essayons de diminuer l'utilisation des canettes et des berlingots. Nous avons participé à l'action 'l'eau comme boisson à l'école' et chaque enfant a reçu une petite gourde. Par ailleurs, nous avons une boutique au sein de l'école où nous vendons des collations aux enfants conditionnées dans des paquets collectifs. Grâce à cela, elles ne coûtent que le prix modique de 20 cents et cela évite le 'sur emballage'. Par ailleurs, au moment des inscriptions, j'informe les parents de notre projet environnemental. »

Infatigable, vous vous êtes attaquée aux économies d'énergie ?
Christiane Limon : « Oui, et ce projet est soutenu par la commune et par Bruxelles Environnement-IBGE. Ce qui est très motivant, c'est qu'elle restitue aux écoles une somme équivalente à 1/3 des économies effectuées. Deux classes ont pris le projet en main. Une enseignante a été à des formations. L'éco conseillère de Schaerbeek nous a soutenus, etc. Nous avons surveillé les vannes thermostatiques, la chaleur dans les classes – surtout celles qui sont inoccupées –, les lumières dans les toilettes et… ça a marché ! La commune nous a gratifiés de 1500 € que nous avons décidé de dépenser pour de nouvelles initiatives 'développement durable'. Dans le cadre des projets « clé sur porte » proposés par Bruxelles Environnement-IBGE, toutes les classes ont bénéficié d'une formation sur les énergies données par l'Asbl Tournesol via jeux, sensibilisations, évaluations. Les résultats ont été très positifs !

Et maintenant ?
Christiane Limon : « Nous lançons un plan mobilité, mais ce n'est pas facile. Le quartier est très urbanisé et il y a deux écoles à proximité l'une de l'autre. Nous avons participé à la semaine mobilité et à la journée Dring Dring. D'autre part, via diverses actions, nous continuons à sensibiliser les enfants à tout ce qui touche à l'environnement. Ils viennent d'aller à l'exposition 'La terre vue du ciel'. Cette exposition regroupe des photographies et des textes de Yann Arthus-Bertrand qui invitent chacun à réfléchir à l'évolution de la planète et au devenir de ses habitants. Les photographies ont interpellé les enfants. Ils se rendent comptent de l'urgence de nos actions. Ils ont été impressionnés par les vues de maison inondées, de personnes se réfugiant dans les arbres, se disant qu'ils n'aimeraient vraiment pas être à leur place. »

Classe de 5ème primaire de l'école n° 13 à Schaerbeek, présentant ses travaux d'affiches sur les économies d'énergie. © Fade-in

8 gestes pour ma planète

3 petites brochures sont éditées par Bruxelles Environnement-IBGE pour bien commencer l'année scolaire.

Sous le titre « 8 gestes pour ma planète », les 3 publications s'adressent aux enfants, aux parents et aux professeurs.

Dans la première, les enfants retrouveront 8 jeux de sensibilisation à certaines réalités environnementales.
Les parents trouveront dans leur brochure les conseils nécessaires pour aider leur enfant à mettre en œuvre 8 gestes de son quotidien.

Enfin, la dernière revue s'adresse aux professeurs qui y découvriront les outils et animations mis à leur disposition pour l'année scolaire 2007-2008.

Plus d'infos
02/775 75 75 ou
www.bruxellesenvironnnement.be

Les services offerts pour les enseignants

Formations
La meilleure façon de découvrir les services offerts par Bruxelles Environnement-IBGE, c'est en suivant les formations. Voici le programme 2007-2008. Vous pouvez vous inscrire dès à présent.

Formations sur mesure : faites venir, dans le cadre des journées pédagogiques, une personne spécialisée qui partira de la réalité de votre établissement, de vos attentes, de vos envies pour construire avec vous une première ébauche d'un projet d'éducation à l'environnement.
Contact : Dominique Willemsens, Réseau Idée, 0474 93 15 88, 02 286 95 72, dominique@reseau-idee.be

Formations thématiques : Un thème vous intéresse plus particulièrement ? Venez le découvrir lors d'une journée de formation, pratiquer les outils pédagogiques mis à votre disposition, discuter avec d'autres professeurs qui s'inscrivent dans la même démarche que vous. Les formations se dérouleront à Bruxelles Environnement-IBGE, Gulledelle 100, 1200 Bruxelles, entre 9h et 16h. Elles sont réservées aux enseignants, directeurs, éducateurs, animateurs en contact avec des élèves bruxellois.

pour le primaire
(reprises dans le catalogue du CECP)
Journée Bruit – 14 février 2008
Journée Papier – 10 mars 2008
Journée Eau – 18 mars 2008
Journée Energie I : La découverte des outils pédagogiques – 22 octobre 2007
Journée Energie II : Comment diminuer la facture énergétique de l'école ? – 29 janvier 2008

pour le secondaire
Journée Empreinte écologique – novembre 2007 (pas encore fixé)

Pour vous inscrire : Marie-Claude Geleyn, Bruxelles Environnement-IBGE, 02 775 76 28, ecocons@ibgebim.be

Outils ludiques et pédagogiques
Vous pouvez disposer gratuitement d'outils ludiques et pédagogiques pour les élèves : jeux de cartes, vidéo, livres, dossiers pédagogiques, cahier à colorier sont proposés sur différents thèmes comme les déchets, l'énergie, le papier, le bruit, l'empreinte écologique.
Pour les obtenir, contactez Marie-Claude Geleyn, Bruxelles Environnement-IBGE, 02 775 76 28, ecocons@ibgebim.be. Pour télécharger des dossiers : www.bruxellesenvironnement.be.

Animations en classe
Bruxelles Environnement-IBGE offre chaque année des animations. Un animateur vient alors rendre visite à votre classe. Plus de 250 enseignants se sont inscrits suite au dernier appel en avril 2007. 125 classes primaires recevront cette année quatre animations et l'accompagnement d'une association spécialisée pour mener un projet sur le bruit, l'eau, le papier ou l'énergie. 130 classes du secondaire recevront des animations sur l'empreinte écologique ou sur le thème de l'eau, et les 4 écoles normales recevront un programme sur mesure.
Si vous ne recevez pas encore nos courriers d'invitation à participer à ces projets, contactez Marie-Claude Geleyn, Bruxelles Environnement-IBGE, 02 775 76 28, ecocons@ibgebim.be pour vous inscrire à notre base de données « contact-professeur ».

Soutien personnalisé
Pas le temps pour vous libérer une journée, mais tout de même tenté de mettre le pied à l'étrier ? Le Réseau IDée est mandaté par Bruxelles Environnement-IBGE pour informer et soutenir les écoles en matière d'éducation à l'environnement. Que ce soit dans son centre de documentation ou dans votre école, profitez de son expérience et de son dynamise pour entreprendre un premier projet d'éducation à l'environnement.
Contact : Dominique Willemsens, Réseau IDée, 0474 93 15 88, 02 286 95 72, dominique@reseau-idee.be, rue Royale 266, 1020 Bruxelles.

Ma ville en parle

Le plaisir des petits déplacements à pied et à vélo

La qualité de l'air en Région bruxelloise est entre autres, directement liée à nos habitudes de mobilité. Bruxelles-Environnement-IBGE lance en septembre une vaste campagne de sensibilisation pour nous encourager à laisser notre voiture au garage pour les petits déplacements de moins de 3 km. La famille Hanquet montre l'exemple.

Julie et Arnaud Hanquet, Sixtine, Margaux et Augustin : « La proximité, un choix décisif pour nos déplacements. » © Fade In

Arnaud, Julie et leurs trois (bientôt quatre !) enfants vivent à Woluwé-Saint-Lambert, dans une maison unifamiliale. Chaque décision fait l'objet d'un choix conscient, déterminé par la recherche de qualité de vie et le respect de l'environnement. Les enfants comprennent très bien !

Quels sont les critères principaux qui déterminent vos choix de vie ?
Julie Hanquet : « Le critère de proximité est déterminant pour presque tous nos choix. Nous voulons éviter de perdre du temps et de l'argent en déplacements inutiles. Réduire les déplacements préserve aussi l'environnement. Cette priorité détermine notre qualité de vie. Et nous avons de la chance : je travaille à 500 m de la maison et je vais donc au bureau en vélo ou à pied. L'école des enfants n'est pas très loin non plus : on peut y aller en vélo ! »

Arnaud Hanquet : « Depuis un an, je me suis mis à mon compte et nous avons aménagé le sous-sol afin que je puisse travailler chez moi. C'est un choix mais aussi, évidemment, un avantage. »

Comment vous déplacez-vous ?
Arnaud : « Nous avons trois véhicules motorisés : une monospace – voiture de société de Julie –, un scooter que j'utilise pour mes déplacements professionnels et une Smart en cas de très mauvais temps. Mais nous nous déplaçons beaucoup à vélo et à pied.

Julie : « J'ai souvent pensé à abandonner la voiture de société mais les conditions financières sont vraiment défavorables. Pour aller chercher les enfants à l'école à vélo, il faut ajouter que la prudence est de rigueur. Je choisis les itinéraires avec de larges trottoirs – avec les petits, je roule sur les trottoirs – ou bien je vais les conduire à pied : un bonheur ! Mais je souhaite aussi garder l'auto pour rester autonome et pouvoir me déplacer hors de Bruxelles facilement.

Arnaud : « Pour les déplacements familiaux en ville, on prend facilement le métro. On se rend compte que l'accessibilité des rames n'est pas toujours aisée avec un landau. C'est le même problème avec les vélos. Pourtant la combinaison métro-vélo est très intéressante. »

Est-ce que vous parlez de l'environnement avec vos enfants ?
Arnaud : « Je suis très attentif à leur apprendre à ne pas gaspiller. Nous faisons une bonne partie de nos achats dans des commerces biologiques du quartier. On essaye de jeter le moins possible, d'éviter les emballages inutiles, d'acheter de la qualité qui dure. J'explique tout cela aux enfants, qui sont très réceptifs. Je leur apprends aussi à observer et respecter la nature : les fleurs, les petits oiseaux : ils sont passionnés ! »

Julie : « L'école où vont les enfants est très active sur ce point. Les enfants ont tous reçu une boîte à tartines, une gourde. Pour les tartines, le papier aluminium n'est plus le bienvenu. A la récréation, l'école distribue du potage et a interdit les barres chocolatées et les chips. Cela contribue à la prise de conscience des enfants. Et c'est tout à fait cohérent avec ce que nous disons à la maison. »

Au premier kilomètre, une voiture consomme 80% de plus

En Région bruxelloise, plus de la moitié des usagers des véhicules particuliers sont des Bruxellois. Plus étonnant : 65 % des déplacements à Bruxelles concernent des distances inférieures à 5 km et 25 % des distances sont inférieures à 1 km. Or, le premier km en voiture est le plus polluant. Se déplacer en voiture pour les petits trajets, avec un moteur froid, engendre une forte consommation : + 80 % au 1er km, + 50 % au 2ème km, etc. Et donc une pollution accrue.

Pourquoi ne pas utiliser moins et plus intelligemment notre voiture et choisir des modes de déplacements alternatifs pour se mouvoir dans les quartiers ? Le vélo, la trottinette pour les enfants, la marche ou l'utilisation des transports en commun pour de petites distances sont souvent bien plus rapides que la voiture. De plus, se déplacer à pied ou en vélo est excellent pour la santé.

Tout le temps qu'on ne passe pas au volant, on le gagne à découvrir sa ville, côtoyer ses voisins et les commerçants du coin, faire des économies, contribuer à améliorer la qualité de l'air, à diminuer le trafic et l'insécurité routière.

D'autres habitudes sont bonnes pour améliorer la qualité de l'air que l'on respire :

- pratiquer le covoiturage pour conduire les enfants à l'école ou pour se rendre au travail
- adopter une conduite souple, sans accélérations ou freinages brusques
- passer rapidement au rapport de vitesse supérieur
- démarrer en douceur
- maintenir une vitesse aussi régulière que possible
- un entretien régulier du véhicule (pot d'échappement, gonflage des pneus, etc.) permet également de réduire la consommation de 3 à 10 %.

Plus de conseils?

Commandez la nouvelle brochure gratuite de Bruxelles Environnement-IBGE, « Mes déplacements et l'environnement ». La brochure sera disponible fin septembre. Pour l'obtenir : 02/775 75 75 ou info@bruxellesenvironnement.be.

Le vélo est un moyen de transport facile, rapide et bon pour la santé ! © Nizet

Quelques chiffres

- Responsabilité des transports dans la pollution totale de l'air : 50% de la pollution atmosphérique (microparticules, dioxydes d'azote, etc.) et 20 à 30 % des émissions de gaz à effet de serre.
- Chaque km en voiture coûte en moyenne 0,40 €. Chaque km à pied coûte 0 € !
- Un bus équivaut à 40 voitures circulant dans le trafic et produit 9 fois moins de gaz à effet de serre.
- Il y a 70 fois moins d'accidents en transports en commun qu'en voiture
- Une voiture entraîne une dépense de 6.100 €/an en moyenne tandis qu'un abonnement de transports en commun ne coûte annuellement que 450 €.
- L'air inhalé par un cycliste est 3 à 5 fois moins pollué que celui qui règne dans l'habitacle d'une voiture coincée dans les files.

Mesures d'urgences en cas de pics de pollution

Fortes chaleurs ou gros coups de froid peuvent provoquer des pics de pollution. Quand ils surviennent, il convient de réduire l'usage de la voiture. En cas de pic de pollution élevé, les transports en communs bruxellois sont gratuits.

Sous l'effet des vents faibles ou du blocage de couches atmosphériques, la concentration de pollution peut atteindre des niveaux très élevés dans une ville comme Bruxelles. On parle alors de pics de pollution. En hiver, les principaux polluants sont les oxydes d'azote et les fines particules particulièrement toxiques pour la santé. Ces dernières réduisent notre espérance de vie de 13 mois en Belgique. Elles sont responsables de 1.100 décès prématurés par an en région bruxelloise.

En été, c'est surtout l'ozone qui frappe. Une trop forte concentration en ozone est le résultat d'une combinaison de conditions météorologiques estivales – soleil et rayons UV, température élevée, vents faibles – avec la présence de polluants appelés « précurseurs d'ozone ». Estivale ou hivernale, ces deux pollutions de l'air sont différentes et nécessitent des réponses appropriées. En hiver, on peut agir immédiatement en réduisant la circulation automobile. En été, seules des mesures préventives sont par contre valables.

Eté

Les transports sont la source principale d'émission de polluants. La Ministre de l'Environnement et le Ministre de la Mobilité ont coordonné leurs actions à travers le « plan Bruxell'air ». Ce plan propose une série de mesures structurelles. Pour réduire le nombre d'autos en ville, la Région veut mieux gérer le parking. Elle encourage également les plans de déplacement des entreprises : près de la moitié des emplois à Bruxelles sont occupés par des non-Bruxellois dont près de six sur dix utilisent la voiture. Le plan stimule aussi une meilleure répartition des voiries entre plusieurs modes de transport et propose enfin des mesures pour réduire le nombre des véhicules les plus polluants.

Hiver

Bruxell'air propose aussi des mesures d'urgence. Pour les déclencher, on se basera sur l'indice de pollution qui qualifie la qualité de l'air global de la Région de 1 (excellente) à 10 (exécrable). A partir de l'indice 6, le public sera informé (radio, télé, journaux) et invité à réduire l'usage des véhicules. A l'indice 7, on renforcera le contrôle des vitesses limitées à 50 km/h ainsi que l'offre de transports en communs. Aux indices 8 et 9, cela deviendra très sérieux : mesures de circulation alternée, gratuité des transports en communs, parkings de dissuasion. A l'indice 10 : ce serait l'interdiction pure et simple de circuler en voiture à Bruxelles.

La Fête de l'Environnement en photos et en chiffres

Le 3 juin 2007 au Parc du Cinquantenaire, vous avez été plus de 26.000 à faire la Fête de l'Environnement. Au stand de Bruxelles Environnement-IBGE, 350 engagements pour la planète ont été enregistrés face caméra. Six des personnes engagées ont gagné un bon pour un nouveau vélo. Plus de 700 engagements ont également été pris par écrit. 4.000 sacs réutilisables ont été distribués gratuitement, ainsi que 3.000 plantes.

Cette année, nous avons amélioré le système de gobelets réutilisables introduit l'année dernière. A chaque verre servi, une caution de 1 € était demandée et restituée au retour du gobelet. Celui-ci était ensuite lavé et remis dans le circuit. 6000 verres ont ainsi tourné tout au long de la journée et presque aucun ne jonchaient le sol à la fin de la fête. L'opération a montré qu'un tel projet est bel et bien réalisable. Son succès réside en de bonnes conditions techniques et une étroite collaboration avec les stands horeca. Le public n'a pas rechigné…

© Florence Didion

Forêt de Soignes : protéger pour mieux préserver

En 2007, conformément au plan de gestion adopté en 2003, 30 % de la superficie de la Forêt de Soignes sont devenus « zones de protection », et 5 % sont des réserves forestières.

La Forêt de Soignes est l'espace naturel le plus important de la Région bruxelloise, couvrant 10 % de sa superficie. Poumon vert de la ville, lieu de détente par excellence des Bruxellois, cette forêt ancienne et chargée d'histoire possède un écosystème exceptionnel (une hêtraie cathédrale unique en Europe) et abrite une faune et une flore très riches. Cette situation vaut à ce joyau vert de la capitale une fréquentation intense et assidue.

Forêt fragile

La forêt de Soignes couvre 4383 hectares répartis sur le territoire des 3 Régions du pays. 38 % sont gérés par la Région de Bruxelles Capitale (1657 hectares) et représentent 60 % des espaces verts bruxellois ouverts au public. Depuis 1959, la forêt bénéficie d'un arrêté de classement qui interdit toute diminution de sa superficie.

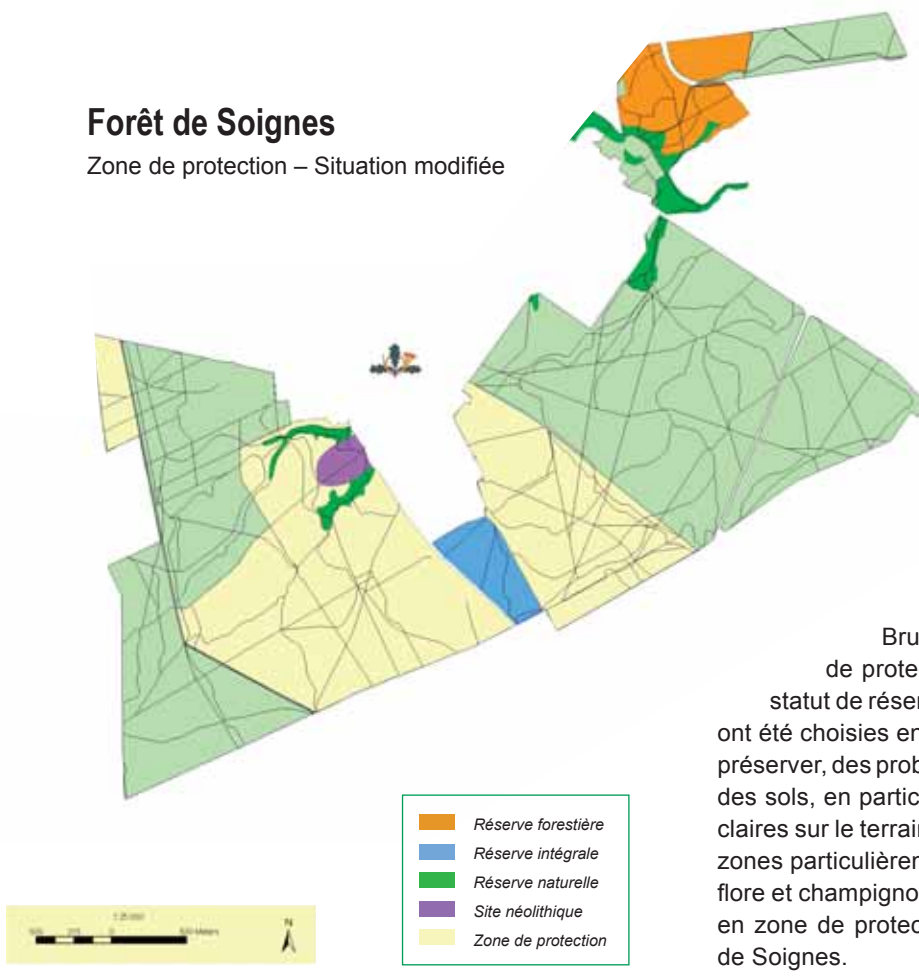

Mais les agressions continuent, moins visibles, plus insidieuses. Nombre d'entre elles proviennent de l'utilisation même de la forêt par ceux qui l'apprécient mais qui ne mesurent pas la portée de leurs actes : compactage du sol par la circulation hors des sentiers des promeneurs et vététistes, dérangement de la faune par les chiens lâchés ou non maîtrisés par leur propriétaire, etc. Comme tout écosystème, la forêt est fragile. Afin de combiner sa préservation et l'usage par le public, elle est divisée en zones de statuts différents dans lesquelles les règles de circulation varient.

539 hectares protégés

En général, dans la partie bruxelloises de la Forêt de Soignes, les promeneurs peuvent circuler hors des chemins et leurs chiens ne doivent pas être tenus en laisse pour autant que le propriétaire en ait le contrôle. Par contre, dans certaines zones plus fragiles qualifiées de zones de protection, de réserves forestières ou de réserves naturelles, les promeneurs doivent rester sur les chemins et les chiens doivent être tenus en laisse. En effet, ces usagers de la forêt, sans qu'ils en aient nécessairement conscience, peuvent détruire de la végétation et déranger la faune des zones sensibles.

Afin de préserver les biotopes les plus riches de la forêt, le plan de gestion approuvé le 30 avril 2003 par le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale prévoyait un statut de zones de protection à 30 % de la surface du massif et un statut de réserves forestières à 5 %. Les différentes zones ont été choisies en fonction de la richesse de la biodiversité à préserver, des problèmes locaux de fréquentation (dégradation des sols, en particulier) et de la possibilité de fixer les limites claires sur le terrain (présence de chemins). Enfin, ce sont des zones particulièrement intéressantes d'un point de vue faune, flore et champignons. Au total, 539,25 hectares sont proposés en zone de protection, soit 32,5 % de la surface de la Forêt de Soignes.

Dans les nouvelles zones de protection de la forêt, les promeneurs doivent rester sur les chemins. © Nizet

Règles de base de la forêt

- Faire peu de bruit
- Ne cueillir ni fleurs sauvages, ni champignons
- Ne pas perturber la faune
- Garder la maîtrise de son chien
- Ne pas faire de feu
- En vélo, se limiter à l'usage des pistes cyclables
- Ne pas abandonner ses déchets en forêt
- Respecter les panneaux et les indications des gardes forestiers

Règles supplémentaires dans les zones de protection

- Rester sur les chemins
- Tenir les chiens en laisse

Plus d'infos:

www.bruxellesenvironnement.be > Espaces Verts > Forêt de Soignes
www.soignes-zonien.net
La brochure 'La Forêt de Soignes', avec de l'information sur la gestion. A commander gratuitement auprès de Bruxelles Environnement-IBGE

Une campagne nous incite à agir pour la biodiversité

Parmi les nombreux défis environnementaux de ce 21ème siècle, la protection de la biodiversité occupe une place de choix. Y compris en Belgique et à Bruxelles, où les autorités travaillent pour freiner son déclin. Grâce notamment au lancement de la campagne « Je donne vie à ma planète ».

Le déclin de la biodiversité est une réalité évidente. En Belgique, on estime que 30 à 50 % des 36.300 espèces animales ou végétales sont menacées. Or cette biodiversité est essentielle pour la vie sur terre. Il est donc plus que temps de se mobiliser et d'agir concrètement. Agir, c'est ce que font les autorités belges. Avec trois moments clés : la signature en 1992 de la Convention sur la Diversité Biologique lors du Sommet de la Terre de Rio, le Sommet européen de Göteborg en 2001 et enfin le lancement le 22 mai 2007 de la campagne nationale « Je donne vie à ma planète ». Cette campagne est menée par le Point Focal National, la plateforme où se retrouvent les instances belges concernées par la problématique : État fédéral, Région bruxelloise, Région flamande et Région wallonne.

12 engagements pour stopper le déclin de la biodiversité

- Je plante un arbre.
- J'achète des fruits et légumes de saison et produits localement.
- J'installe une toiture verte.
- Je composte.
- Je n'utilise pas d'herbicides, pesticides, insecticides...
- Je mange bio.
- J'aménage une mare.
- Je n'achète pas de souvenirs tels que coraux, hippocampes, espèces exotiques vivantes.
- Je mange du poisson pêché ou élevé durablement.
- J'accueille herbes et fleurs sauvages dans (un endroit de) mon jardin.
- J'achète des produits en bois certifié.
- Je me balade au moins une fois par mois dans la nature.

Freiner le déclin pour 2010

La campagne est axée autour de l'objectif que se sont fixé la Belgique et l'Europe : le déclin de la biodiversité devra être stoppé en 2010. Ce qui implique une prise en compte concrète du problème et le changement de certains comportements. Car des solutions existent : elles sont même à la portée de chacun (voir encadré). Le site Internet www.vips.biodiv.be propose de s'engager « officiellement » pour un comportement favorable à la biodiversité.

Plus d'infos:

Via www.vips.biodiv.be,
ou demandez la brochure
au 02 627 45 45
ou biodiversite@sciencesnaturelles.be

Eco-shopping

Boissons sucrées : un impact sur la santé et l'environnement

Chaque Belge consomme en moyenne 120 litres de boissons sucrées par an, enfants et adolescents en tête. Cette consommation produit des impacts considérables sur la santé publique, l'environnement et l'équité sociale. Alors que la meilleure solution est à portée de robinet !

L'eau, c'est la vie ! Pour être en bonne santé, chaque adulte doit en boire environ 1,5 litre par jour, deux fois plus s'il fait chaud. Dans notre pays, l'eau est abondante, bon marché, de qualité : il suffit d'ouvrir le robinet et elle coule à flot ! Pourtant, nous préférons le plus souvent nous tourner vers la gamme impressionnante de boissons que nous propose le commerce. Parmi celles-ci, les boissons sucrées (sodas, colas, tonics, bitters) sont plébiscitées. Le Belge compte parmi les principaux consommateurs de limonades en Europe.

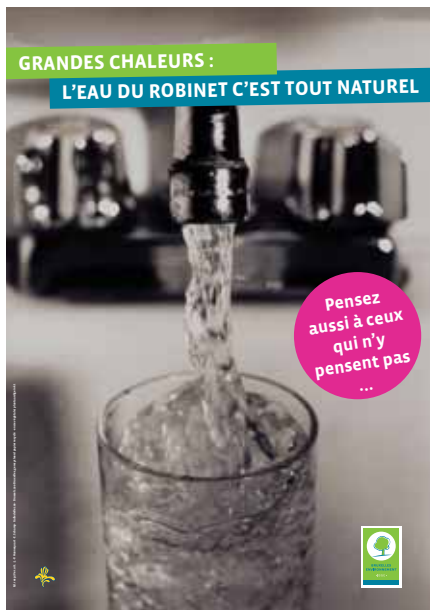

Thé glacé

Ces boissons sont pourtant pointées du doigt par les diététiciens. Elles participent aux risques d'obésité, en particulier à cause de leur contenu en sucre. Une cannette de cola ou de thé glacé contient l'équivalent de 6 morceaux de sucre soit 150 kilocalories. Des sodas « light » utilisent des édulcorants comme l'aspartame. Mais leurs effets sur la santé sont encore mal connus aujourd'hui et ils sont en tous cas déconseillés aux jeunes enfants.

Chaque étape du cycle de production des boissons sucrées a un impact environnemental : la production des matières premières (sucres, fruits, additifs), des extraits, de la boisson, l'embouteillage, le transport ou la distribution. Ainsi, pour produire 1 litre de cola en Belgique, il faut environ 70g de CO_2. Si vous savez que dans le monde on consomme chaque jour 240.000.000 litres de Coca-Cola, sans compter les boissons des autres marques, cela représente une production de 16.800 tonnes de CO_2… par jour!

Déchets d'emballages

Les produits finis sont ensuite stockés, réfrigérés, transportés. Après consommation, il subsiste de très nombreux déchets d'emballage. 44,9 % du tonnage des emballages mis sur le marché sont des emballages de boissons. Même si la plupart peuvent être remis à la collecte sélective en vue de leur recyclage, cela coûte plus cher à l'environnement que prévenir ces emballages à la source

En pratique

- Buvez au moins 1, 5 litre d'eau par jour, de préférence du robinet
- En cas de goût fade ou d'odeur de chlore, on peut la laisser reposer quelques instants au frigo ou y ajouter quelques gouttes de citron.
- Choisissez les sirops en alternative : il en existe une grande variété, également en version biologique. 1 dose de sirop pour 14 d'eau.
- « Light » ou « normale », limitez-vous à 30 cl de limonade par jour
- On estime que les limonades, à elles seules, sont responsables de 1% de l'impact total sur l'environnement causé par l'ensemble des biens de consommation !

Il ne s'agit pas ici de bannir la consommation de boissons sucrées mais d'en diminuer la quantité. L'eau, ce cadeau de la nature, répond parfaitement à nos besoins. Celle du robinet est saine, attentivement contrôlée, bon marché et accessible à tous. Elle ne nécessite ni emballage, ni transport. Boire de l'eau du robinet, c'est ce qui respecte le mieux l'environnement.

Plus d'info :

Dossier « Vive l'été sans boissons sucrées », Observatoire Bruxellois de la Consommation durable, juin 2007 – www.observ.be

Ma ville en parle

Le « savoir faire » pour consommer autrement

Acheter n'est pas la seule manière de répondre à nos besoins matériels. On peut récupérer, réparer, inventer, échanger et faire soi-même, bref témoigner d'ingéniosité et de créativité au lieu d'acquérir compulsivement. C'est la grande leçon à tirer de la Foire aux Savoir-faire qui s'est tenue à Bruxelles au mois de juin.

Pied de nez ou clin d'œil, c'est sur la Place… de la Monnaie et à deux pas de la Rue Neuve (temple de la consommation) que s'est tenue pour la 2ème année consécutive à Bruxelles la Foire aux Savoir-faire, entièrement organisée par des bénévoles.
A l'heure des changements climatiques, des efforts pour réduire nos montagnes de déchets, le gaspillage d'énergie et les atteintes à l'environnement, la sympathique équipe organisatrice de l'événement propose ni plus ni moins aux particuliers d'échanger leurs savoir-faire pour réduire la sur-consommation passive et irréfléchie de biens matériels. Et ce sans puiser dans le porte-monnaie, sans publicité, sans le moindre échange commercial.

Subversion douce

Anti-conventionnelle mais avec le sourire, le sens de l'accueil et de l'humour, la Foire aux Savoir-faire s'est tenue le 16 juin et a réuni 26 stands (l'espace ne permettait pas plus) répartis en 5 thématiques : alimentation, vêtements, maison / bricolage, fêtes et bien-être. Un mot d'ordre : donner le goût aux visiteurs de « faire par soi-même » en s'inspirant tout simplement des idées, des compétences et des techniques de particuliers prêts à les transmettre gratuitement. On l'a compris : plus fondamentalement, l'occasion a été donnée aux milliers de promeneurs, passants et curieux du Centre-ville de s'interroger sur un certain mode de vie.

Bon sens et originalité à l'honneur

Votre pyjama manque d'un bouton ou votre jeans est troué ? Apprenez à coudre et à « stopper ». Votre petit Jonathan veut un costume de Zorro ? Apprenez avec lui à le confectionner dans de vieilles fripes. La petite Emilie veut une nouvelle poupée, une marionnette ou un chapeau de princesse ? On peut s'arranger en les tricotant avec des languettes de sacs en plastique du supermarché ! Sur un autre stand, on comprendra comment construire un château fort avec quelques morceaux de bois, des petits tuyaux et du papier mâché.
Côté bonnes choses à manger, on n'est pas en reste : on apprend à préparer des pâtes fraîches ou du pain artisanal – et accommoder celui qui est rassis –, la meilleure manière de faire germer plantes et légumes au jardin, quelles plantes sauvages il est possible de consommer. Une petite soirée entre amis : faites leur découvrir des apéros à base de vins aromatisés naturellement, de chips d'orties ou de beignets de sureau… ! Ornez la table avec des bougies confectionnées avec… des restes de bougies.
Et puis rien ne vaut les petits « trucs et astuces » pour nettoyer son convecteur au gaz, faire son propre dentifrice ou nettoyant pour la vaisselle, déboucher son évier sans produit polluant ou éviter l'usage de l'Eau de Javel. Et tout ceci à titre d'exemples.

Une même longueur d'ondes

« Notre Foire est avant tout un partage d'idées » soulignent les organisateurs. « Nous ne sommes pas là pour effrayer les gens avec des discours culpabilisants sur les catastrophes environnementales mais pour les informer (ou leur rappeler) qu'on a beaucoup plus de sens pratique et d'inventivité qu'on ne le croit ! Il s'agit simplement de réfléchir, agir et réagir autrement ! ». Mêmes échos glanés auprès des visiteurs : « On a tous des besoins mais découvrir comment les satisfaire en étant actifs, c'est assez sympathique et même ludique. En fait, c'est un véritable plaisir ! ». Un autre dira : « est-ce que tout cela n'est pas artificiel, un peu trop 'bobo' ou 'rétro' ? Est-ce que seuls les gens aisés ont du temps à faire des choses par eux-mêmes ? Je ne crois pas. Vivre simplement et dans la créativité n'est pas un luxe. C'est à la portée de tous. Cette Foire est nécessaire et gagnerait à être encore plus connue, surtout pour les jeunes générations. C'est bon pour la santé, le portefeuille et l'environnement »…

Quelques coups de pédales et voilà un bon milk-shake aux fraises sans utiliser d'électricité. Ça roule… © Fade-in

Plus d'infos :

www.foiresavoirfaire.org
Prochaines présences : à « Bruxelles Champêtre », le 23 septembre à la Place Poulaert.

De l'eau chaude pendant 25 ans pour 225 €

Transformer le rayonnement solaire en chaleur et ensuite stocker celle-ci dans l'eau, c'est possible grâce au chauffe-eau solaire. L'eau chaude ainsi accumulée servira soit comme eau chaude sanitaire, soit pour alimenter aussi le chauffage central. Les primes et la réduction fiscale sont à ce point intéressantes que vous payerez 225 euros net pour l'installation (prix de l'eau non compris) !

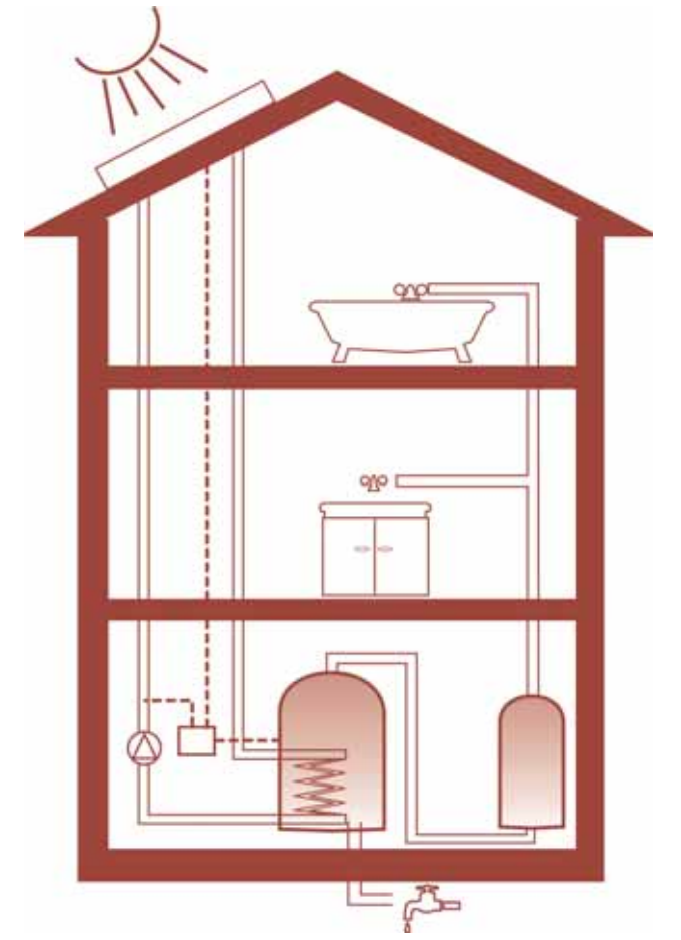

Le chauffe-eau solaire classique : les panneaux solaires sur le toit captent la chaleur du soleil dans un circuit fermé. Celle-ci est ensuite transmise au boiler dans la cave.

Une installation d'un système de chauffe-eau solaire classique coûte en moyenne 6.000 €. Avec les Primes Energie de la Région (limitées à 3.000 €), vous pouvez récupérer 50 % de votre installation. En plus, vous pouvez déduire jusqu'à 40 % de l'installation après le calcul de vos impôts.
Les habitants de certaines communes reçoivent un troisième avantage financier : une prime qui varie de 250 à 500 €. Il s'agit des communes suivantes : Anderlecht, Bruxelles, Evere, Ganshoren, Berchem-Sainte-Agathe, Woluwé-Saint-Lambert et Uccle.
Finalement, la Région met à votre disposition une personne pour vous aider gratuitement dans vos démarches: le Facilitateur petits systèmes énergies renouvelables. Avec les dossiers de Prime Energie déjà introduits, le Facilitateur a calculé que le prix moyen net pour une installation est de 225 €.

Un prix attractif

En considérant que le système fonctionnera pendant 25 ans, le prix du kWh solaire variera entre 0,01 et 0,04 € / kWh. Soit un prix largement inférieur à la moins chère des énergies traditionnelle, le gaz naturel, qui pour le même litre d'eau chaude, vous coûtera 0,68 € / kWh.
Dans les cas les plus défavorables (installation très complexe et absence de prime communale) 25 années de chauffage de l'eau vous coûteront 2.620 € et chaque kWh solaire vous coûtera 0,54 €. Soit un peu moins que le gaz, et beaucoup moins que toutes les autres énergies de remplacement. De plus, une fois le chauffe-eau solaire installé, le prix du kWh solaire ne changera plus pendant toute sa durée de vie, soit au moins 25 ans… Pourra-t-on en dire autant du prix du kWh de gaz naturel ou de mazout ?

Le système combiné

Le chauffage se taille la part du lion dans l'habitat : il engloutit 72 % de la consommation d'énergie. Une isolation efficace du bâtiment diminuera ce pourcentage. Faire appel à une énergie renouvelable permettra également de réduire la production de CO_2 induite par le chauffage.

Pour chauffer l'eau de consommation ainsi que soutenir le chauffage, il faudra une plus grande superficie de capteurs ainsi qu'un plus grand réservoir, la régulation de l'ensemble étant également un peu plus complexe. L'investissement sera donc plus important que pour un simple chauffe-eau solaire : couramment entre 14.000 et 16.000 €. Le système combiné installé couvrira alors une partie de vos besoins en chauffage (20 à 33 %) ainsi que la majeure partie de vos besoins en eau chaude sanitaire (jusqu'à 80 %).

Le législateur bruxellois s'est penché sur ces installations de plus grande superficie permettant d'alimenter un système combiné et a augmenté le plafond de la prime à cette situation particulière à 6.000 €. La réduction fiscale reste quant à elle plafonnée à 3.380 € / an.

Calculé sur une production moyenne pendant les 25 premières années de fonctionnement du système, dans de nombreux cas, le coût du kWh solaire s'échelonnera de 0,37 à 0,52 €. Un tarif fixe pour 25 ans et moins élevé que celui du gaz naturel aujourd'hui.

Le système combiné ou le chauffe-eau solaire ne peuvent assurer seuls la totalité du chauffage ou la totalité de l'eau chaude sanitaire. Ils peuvent en assurer une partie importante pour un prix, déjà aujourd'hui, inférieur à celui des autres énergies et cela tout en permettant de réduire la production de CO_2 du système traditionnel.

	Chauffe-eau	Système combiné
Part de couverture de l'eau chaude sanitaire	50 %	80 %
Part de couverture du chauffage	0 %	25 %
Part de la consommation totale de l'énergie	7 %	30 %
Investissement moyen (primes déduites)	225 €	6.245 €

Grace aux Primes Energie et aux réductions fiscales, l'eau chaude est presque gratuite à Bruxelles.

Plus d'infos ?

Consultez les Info Fiche-Energie
sur www.bruxellesenvironnement.be
ou contactez gratuitement le Facilitateur petits systèmes énergies renouvelables de la Région Bruxelles Capitale : bruinfo@apere.org ou 02/ 218 78 99.

Le sac réutilisable : un bon réflexe à généraliser

En utilisant vos cabas comme au bon vieux temps, ou des sacs réutilisables, vous donnez un sérieux coup de pouce à l'environnement. Il était temps : les sacs plastique distribués gratuitement aux caisses ont déjà fait beaucoup de dégâts…

Dans la plupart des supermarchés, il faut payer les sacs plastique jetables. Dans les petits commerces, pas encore.

Recevoir gratuitement des sacs en plastique aux caisses des supermarchés a longtemps fait partie de nos habitudes. Trois milliards de sacs en polyéthylène étaient ainsi distribués chaque année en Belgique, soit 15.000 tonnes de plastique. A Bruxelles, cela représente en moyenne 157 sacs par personne et par an. D'une durée d'usage moyenne de 20 minutes, le sac plastique a besoin de un à quatre siècles pour se décomposer.

Grande distribution

Depuis 2004 et conjointement à d'autres initiatives, la grande distribution belge a mené campagne pour l'utilisation du sac réutilisable. Le gouvernement a accéléré le mouvement avec des taxes, comme celle décidée au super conseil des Ministres de Louvain en mars 2007. Elle frappe les sacs jetables d'une taxe de 3 € le kilo, ce qui revient à tripler le prix du sac pour le distributeur.

Depuis le 1er juillet de cette année, divers distributeurs font payer le sac plastique jetable à leurs clients (par exemple 5 cents chez Delhaize, 3 cents chez GB). Une raison de plus pour utiliser les sacs réutilisables ou envisager d'autres solutions: les paniers ou caisses rigides, les sacs à dos, les sacs sur roulettes, les caddies et les sacs en tissus.

Petits commerçants

En 2005 et 2006, la grande distribution avait déjà atteint une baisse de 40 % des sacs jetables (l'équivalent de 1.900 tonnes de plastique), une diminution qui devrait atteindre 60 % fin 2007. Des résultats très encourageants suite aux actions d'information et de sensibilisation dans les grandes surfaces. Mais ces campagnes ne visaient ni les commerçants de quartier, ni les autres magasins et les marchés, où une quantité non négligeable de sacs plastique sont également diffusés. En cohérence avec le comportement qu'on lui demande d'adopter, le consommateur devrait être sensibilisé à l'usage d'alternatives réutilisables pour transporter ses achats partout où il fait ses courses. Mais c'est aussi sa responsabilité qui est sollicitée. Fréquenter les grandes surfaces muni de sacs réutilisables est en passe de devenir un réflexe pour bon nombre de personnes. Pourquoi dès lors ne pas étendre cette bonne habitude à tous les magasin où l'on se rend ? Librairies, pharmacies, magasins de vêtements, de jouets, de cadeaux : en constituant un petit stock de sacs durables à des endroits stratégiques, les conditionnements jetables ou payants deviendront vite un vieux souvenir.

Agenda

Appel à projets : Concours pour la construction ou la rénovation de bâtiments exemplaires

Vous êtes investisseurs publics et privés bruxellois (ménages, entreprises, secteur public, secteur non marchand) et vous réalisez des constructions neuves ou des rénovations importantes de bâtiments à Bruxelles ? Participez au concours organisé par la Région de Bruxelles- Capitale. Celui-ci est doté de 5 millions d'Euros destinés à stimuler la construction ou la rénovation de bâtiments exemplaires sur le plan énergétique et environnemental. Candidature à introduire au plus tard pour le 14 septembre 2007.
Plus d'infos sur www.bruxellesenvironnement.be

Cycle de conférences gratuites « Nature au Jardin » !

Comment réaliser une mare qui accueillera batraciens et libellules ? Pourquoi privilégier les plantes sauvages plutôt que les exotiques ? Où trouver la recette du purin d'ortie ? Autant de questions auxquelles vous trouverez une réponse en participant aux trois conférences en septembre que vous propose Natagora dans le cadre de l'opération Nature au Jardin.
Des présentations PowerPoint seront suivies d'un échange de questions-réponses. Des documents seront disponibles pour vous aider à réaliser un jardin « Nature admise ».
Mardi 11 septembre : La Nature au jardin : pourquoi ? Comment ?
Mardi 18 septembre : La mare naturelle
Mardi 25 septembre : Un jardin sans pesticides
Rendez-vous à 19h00 à la Ferme Nos Pilifs Trassersweg, 347 - 349 à 1120 Bruxelles.
Parking auto possible. Accessible aux personnes à mobilité réduite.

Bourse aux plantes sauvages

Dans le cadre de l'opération Nature au Jardin, l'asbl Natagora organise une bourse aux plantes sauvages. L'occasion de vous procurer (par l'échange ou la vente), des graines de fleurs sauvages en sachets, des plantules, des arbustes et des arbres indigènes pour la haie ou le bosquet, des petits fruitiers ou des plantes grimpantes. En plus du marché dominical, vous aurez l'occasion de visiter un potager entretenu de manière écologique par un groupe d'habitants ou d'assister à une démonstration de plantation d'arbuste pour la haie.
En collaboration avec Bruxelles Environnement-IBGE, Inter Environnement Bruxelles et l'asbl Copainville.
Le dimanche 25 novembre de 10h à 15h à la Maison des Jeunes de Watermael-Boitsfort, Place Weiner, 2
Pour toute information et réservation :
Natagora – Opération « Nature au Jardin »
Rue du Prince Royal, 25 - 1050 Bruxelles
Tél./fax : 02/245.55.00 – www.natureaujardin.be – natureaujardin@natagora.be

Fermeture des Halles Saint-Géry

Notre guichet d'information aux Halles Saint-Géry a fermé ses portes le 1er juillet 2007.
Mais vous pouvez toujours nous joindre avec vos questions et demandes par téléphone au 02/775 75 75 ou par courrier électronique à info@ibgebim.be

Le coin des enfants

J'ÉCONOMISE L'ÉNERGIE

En jouant au jeu des erreurs, trouve trois gaspillages de l'énergie dans le dessin ci-dessous.

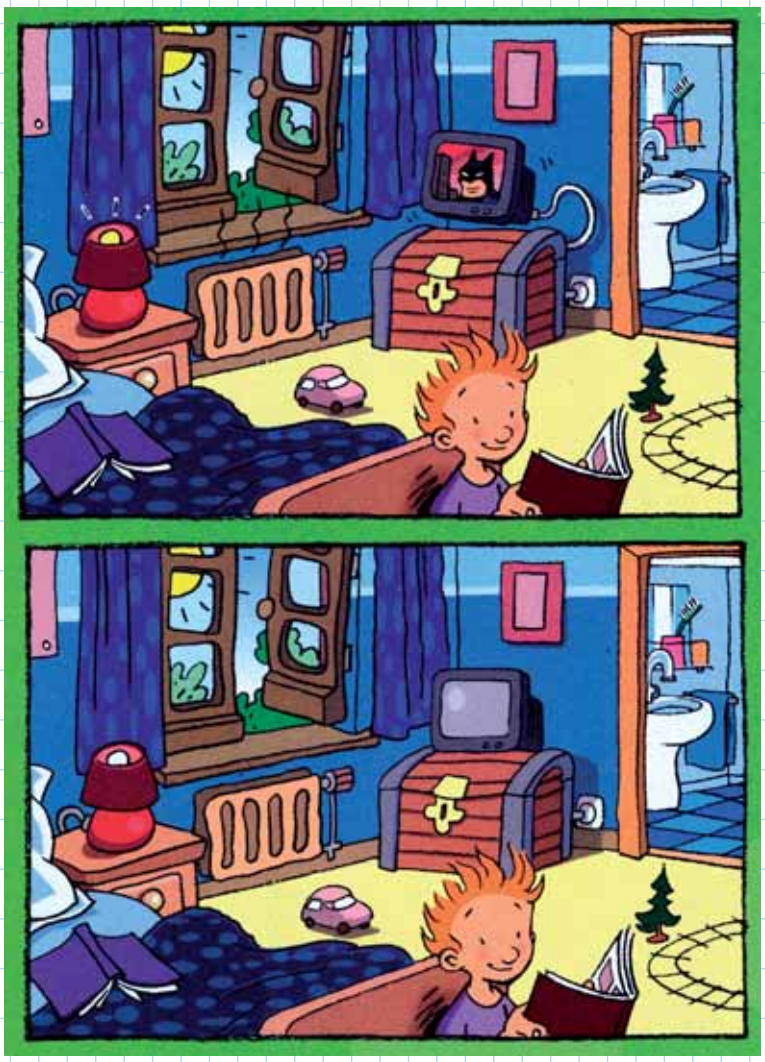

Sorry Suite à une grève postale imprévue, le numéro du mois de mai 2007 est arrivé en retard chez plusieurs abonnés. Certains d'entre vous ont donc manqué l'annonce de la Fête de l'Environnement. Toutes nos excuses pour ce contretemps.

Eco-action

Participants du Défi Energie économisent 400 euros en 6 mois

Pour sa seconde édition, le Défi Energie organisé par Bruxelles Environnement-IBGE affiche un excellent bilan. Plus de 1400 participants se sont engagés à réduire leur consommation d'énergie: chauffage, électricité, voiture... Tout simplement en posant des gestes simples et en modifiant certaines habitudes, sans investissement et sans sacrifier leur confort. Et avec un impact positif pour l'environnement, mais aussi des économies substantielles!

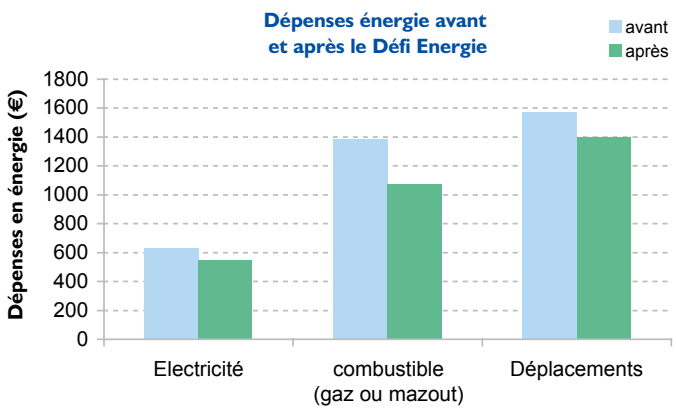

Pendant 6 mois, les participants à ce défi ont suivi quelques conseils peu contraignants: éteindre la lumière en quittant une pièce, réduire le chauffage de la maison pendant la nuit… Et les résultats sont concluants : la consommation des participants baisse de 20 % rien que pour le logement (23 % sur les combustibles et 14 % en électricité), soit par ménage une économie de 400 euros et 1250 kg de CO_2 en moins dans l'atmosphère.
Pour les ménages disposant d'une voiture, il faut ajouter à ce bilan domestique une économie de 150 euros et de 340 kg de CO_2. Si tous les Bruxellois adoptaient les mêmes comportements, la Région remplirait déjà la moitié de ses objectifs Kyoto.
Que faut-il en conclure ? Que réaliser des économies d'énergie est un objectif à la portée de tous. L'idée vous a séduit et vous souhaitez bénéficier du soutien de l'équipe du Défi Energie ? Il vous suffit de participer à la prochaine édition programmée pour cet automne. Pour être tenu au courant du nouveau Défi Energie, contactez Marie-Claude Geleyn, Bruxelles Environnement-IBGE, 02 775 76 28, ecocons@ibgebim.be.

Plus d'infos :
www.defi-energie.be

Compostage : formations et conférences pour tous

Bruxelles Environnement-IBGE vous propose un nouveau cycle de formations et conférences gratuites cet automne. Elles auront lieu à l'auberge de jeunesse Jacques Brel, 30 rue de la Sablonnière à 1000 Bruxelles.

Jeudi 4 octobre, 19h30-22h :
le compostage (1ère partie : séance théorique) : pourquoi et comment composter, les différentes techniques, les solutions pratiques aux problèmes les plus courants.

Samedi 6 et dimanche 7 octobre, 19h30-22h :
Le compostage (2ème partie : séance pratique)

Jeudi 11 octobre, 19h30-22h :
Le vermicompostage (formation théorique et pratique) : comment composter sans jardin, exposition de vermicompostières en fonctionnement, fabrication d'une vermicompostière.

Jeudi 18 octobre 2007, 19h30-22h :
Le compostage collectif (conférence) : comment et pourquoi mettre en place un compost collectif, quelles sont les clés de la réussite d'un tel projet.

Jeudi 8 novembre 2007, 19h30-22h : La gestion des tontes de pelouse (conférence) : trucs et astuces pour diminuer la quantité de tontes à gérer, valorisation par le mulching, le compostage des tontes, etc.

Plus d'infos :
02 775 75 75 ou info@ibgebim.be